

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

DEPARTEMENT

**DU NORD**

ARRONDISSEMENT

**DE DUNKERQUE**

COMMUNE

**D'ESTAIRES**

DATE DE  
CONVOCAATION

05 AVRIL 2024

DATE DE PUBLICATION

24 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 27

**Objet : Budget communal – Garanties d'emprunt – SA LOGIFIM et VILOGIA LOGIFIM - Modification**

**Séance du 11 avril 2024**

**Séance du 11 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

**Présents :** Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothee BERTRAND, Michel DEHAENE, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Bérangère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT, Laëtitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Olivier SABRE, Robin QUEVILLART

**Procurations :** Monsieur Dimitri DUQUENNE à madame Dorothee BERTRAND  
Monsieur Bruno WILLERON à monsieur Jimmy MASSON  
Madame Alexandra LEGRAND à madame Laëtitia LEGRAND  
Monsieur Eric DEWULF à monsieur Yann NORMAND  
Madame Louise SAINTENOY-CAMPAGNE à madame Brigitte CAMPAGNE  
Monsieur Hervé BOCQUET à monsieur Bruno FICHEUX  
Madame Camille SPETEBROOT à madame Francine MOURIKS  
Monsieur Clément DELASSUS à monsieur Michel DEHAENE

**Absents :** Madame Véronique VANMEENEN, Madame Arlette VERHELLE

**Secrétaire de séance :** Madame Dorothee BERTRAND

**Délibération n°65/76 – 04/2024**

**Objet de la délibération : Budget communal – Garanties d'emprunt – SA LOGIFIM et VILOGIA LOGIFIM - Modification**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Exposé des motifs :

La commune d'Estaires a garanti 4 emprunts en principal, intérêts, frais, commissions et accessoires à la SA LOGIFIM réalisés auprès de la caisse d'épargne par actes de cautionnement :

- le 12 juillet 2005 pour un montant de 204 467 €
- le 18 mai 2006 pour un montant de 179 275 €
- le 25 novembre 2009 pour un montant de 51 541 €
- le 15 décembre 2011 pour un montant de 971 393, 26 €

Dans le cadre de la fusion entre les sociétés LOGIFIM et le groupe VILOGIA à présent dénommé VILOGIA LOGIFIM (nouvelle entité du groupe VILOGIA), entraine la transmission au profit de VILOGIA LOGIFIM de l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs, droits et obligations composant la branche d'activité de logement locatif social familial de LOGIFIM. Aussi, la nouvelle entité VILOGIA sollicite la commune pour réitérer son engagement des 4 cautions ci-dessus mentionnées dans les mêmes termes et conditions qu'initialement prévues dans les actes de garantie, pour toutes sommes que la Société HLM VILOGIA LOGIFIM pourrait devoir à la Caisse d'Epargne en principal, intérêts, frais, commissions et accessoires au titre du Prêt.

La nouvelle entité sollicite la commune par courriers du 07 mars 2024.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2024

**Objet de la délibération : Budget communal – Garanties d'emprunt – SA LOGIFIM et VILOGIA LOGIFIM – Modification**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **réitérer** les 4 garanties d'emprunt accordées à VILOGIA LOGIFIM telles que présentées ci-dessus,
- **d'autoriser** le maire à signer tout document relatif à la présente décision.

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno FICHEUX

La Secrétaire de séance  
Dorothee BERTRAND



Le Maire:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le 24/04/2024

Publié ou notifié le 24/04/2024

Le Maire,  
Bruno FICHEUX

